

Le CNES prévient : « Cette action va nous mener à l'année blanche »

Page 2

LE JOUR
D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4772 - Dimanche 5 mai 2019 - Prix : 10 DA



En visite à la 2^e Région militaire à Oran
Gaid Salah inspecte
et inaugure
plusieurs projets

Page 24

Après l'effondrement d'un immeuble à la Basse Casbah

La wilaya d'Alger relogera près de 300 familles

● Tizi Ouzou/Relogement de dizaines de familles habitant dans des bidonvilles

Page 3

La solitude
d'un journaliste
de fond

Par Mohamed Habili

Julian Assange est sans doute aujourd'hui celui qui incarne le mieux le métier et la mission de journaliste dans ce que qu'ils ont de plus pur. Cette mission est de nature prométhéenne. Elle consiste à voler une information destinée à rester secrète pour la rapporter aux citoyens, comme Prométhée a volé le feu aux dieux pour en faire don aux hommes. C'est que l'information, la vraie, c'est-à-dire le contraire de la manipulation, confère du pouvoir, change le rapport de force entre ceux d'en haut et ceux d'en bas. Assange appartient au présent, et pourtant tout en lui semble relever d'un monde non encore complètement advenu. Rien de spontané ou d'irréfléchi dans ce que le fondateur de Wikileaks a déjà accompli pour que le monde des gouvernés, auquel nous appartenons quasiment tous, soit mieux au courant de ce dont sont capables les gouvernants. Si nous sommes aujourd'hui mieux informés de ce dont l'impérialisme est capable, sur l'exemple des méthodes criminelles de l'armée américaine tant en Irak qu'en Afghanistan, c'est grâce à ce grand déniaiseur, ce cybermilitant citoyen du monde, contempteur des puissants, humaniste vrai et révolutionnaire actif. Avec Edward Snowden, l'autre lanceur d'alerte, et Chelsea Manning, il est un héros de notre temps, mais non moins, dirait-on, de celui qui vient. Il y a chez les trois un je ne sais quoi de futuriste. Si demain le monde est meilleur, ils y auront été pour quelque chose.

Suite en page 3

A la veille du mois sacré

Ramadhan s'annonce
par la flambée des prix

Ph.E. Soraya/J. A.

A la veille du mois sacré du ramadhan, les Algériens commencent déjà à souffrir de la flambée des prix des produits de première nécessité. Les citoyens se sont réveillés sur la hausse des prix de nombre de produits alimentaires. Lire page 2

Lire page 2

Béjaïa

Les souscripteurs AADL se rassemblent devant la wilaya

Page 24

Étude sous la direction de Nacer Djabi

Publication de « Les mouvements amazighs en Afrique du Nord »

Page 13

En visite à la 2^e Région militaire à Oran Gaïd Salah inspecte et inaugure plusieurs projets

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué hier une visite à la 2^e Région militaire à Oran, où il a inspecté et inauguré des projets réalisés dans le cadre du plan de développement des différentes forces, indique le ministre de la Défense nationale dans un communiqué. «*Dans la dynamique de ses visites périodiques sur le terrain aux différentes Régions militaires et afin d'inspecter et d'inaugurer quelques projets réalisés dans le cadre du Plan de développement des différentes forces, Monsieur le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a effectué, ce samedi 4 mai 2019, une visite d'inspection et de travail en 2^e Région militaire à Oran*», précise la même source. A l'entame et après la cérémonie d'accueil, et en compagnie du général-major Meftah Souab, Commandant de la 2^e Région militaire, le général de corps d'Armée a inauguré un nouveau cantonnement dédié à l'une des unités de défense aérienne du territoire et a suivi un exposé présenté par le commandant de ladite unité avant d'inspecter ses diverses annexes pédagogiques, administratives et d'hébergement. Par la suite, le général de corps d'Armée s'est rendu à l'Ecole des cadets de la Nation à Oran, où il a inauguré le projet d'extension de l'école, qui lui «permet désormais d'atteindre une capacité d'accueil de 1 200 cadettes et cadets avant de suivre un exposé sur ce projet, présenté par le directeur régional des infrastructures militaires. Il a également visité les diverses annexes et structures administratives et pédagogiques ainsi que les différents laboratoires. A l'Ecole supérieure de l'administration militaire, le général de corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de l'école sur ses missions principales et son rôle dans la formation d'une élite d'Officiers d'administration et de soutien. «*Ces inaugurations supervisées par Monsieur le général de corps d'Armée dénotent de l'importance qu'il accorde à l'amélioration continue du niveau professionnel et des conditions de vie et de travail, dont le volet des infrastructures est l'un des piliers centraux, qui permettent d'accomplir un travail minutieux, nécessitant forcément de réunir les conditions adéquates pour mener à bien les différentes missions à même d'atteindre les objectifs escomptés*», conclut le communiqué.

N. T./APS

A la veille du mois sacré

Ramadhan s'annonce par la flambée des prix

■ A la veille du mois sacré du ramadhan, les Algériens commencent déjà à souffrir de la flambée des prix des produits de première nécessité. Les citoyens se sont réveillés sur la hausse des prix de nombre de produits alimentaires.

Par Meriem Benchaouia

Quelques heures avant le premier jour du mois sacré les prix des produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, et les viandes, continuent de flamber. Le ramadhan s'annonce dur pour les bourses moyennes qui doivent d'ores et déjà se préparer à la couleur. Une simple virée aux marchés de la capitale nous place dans l'ascenseur impitoyable des produits alimentaires de base qui meublent les plats modestes du ramadhan. Comme à l'accoutumée les commerçants, sans aucun scrupule, restent les seuls maîtres de la situation et profitent de la forte demande pour gonfler les prix de certains produits de première nécessité, tels que les légumes, les fruits, la viande et le poisson... En dépit d'une large disponibilité des produits de saison, des commerçants sans vergogne, cédant à l'appât du gain, se justifient par le déséquilibre existant entre l'offre et la demande. Cette année encore, le gouvernement tente de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan. Les discours sont beaux, les mesures annoncées demeurent seulement sur papier. Restera la réalité du terrain où s'affrontent, dans quelques jours, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'approprient à saigner: les consommateurs sans défense. Cette année les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spé-



PHIE: Soraya J. A.

lateurs? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ? Il faut dire que les Algériens sont confrontés à ce problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Malgré ces déclarations, il est souvent très dur de voir que la réalité du marché est complètement aux antipodes. L'exemple des dattes est le plus édifiant. Le produit très demandé pour la rupture du jeûne est passé hier à 750 DA le kg, alors qu'il ne faisait que 400 DA le kg, il y a quinze jours. Hier, au niveau des différents marchés de la capitale, certains produits comme la volaille, les légumes étaient inaccessibles aux consommateurs. Les détaillants

dépités nous déclarent : «*Pourtant, il n'y a aucune pénurie sur ces produits. Du jour au lendemain, les prix ont flambé*». Il n'est nullement question de confrontation de l'offre à la demande, s'insurgent-ils. «*Comme par enchantement, on augmente uniquement les produits qui intéressent le mois sacré*», soulignent-ils. Le prix du kilogramme de poulet a grimpé de 240 DA à 300 DA à Alger-Centre et au centre de Zéralda. Cette denrée très consommée par les ménages algériens en raison de son prix raisonnable ne sera désormais plus accessible. Cette situation interpelle la rigueur des services de contrôle et les ministères de l'Agriculture et du Commerce, qui ont rassuré récemment de la disponibilité des produits. Les fruits saisonniers ont eux aussi pris l'ascenseur, notamment les fraises

cédées il y a dix jours à 160 DA, leur prix passera la barre de 240 DA le kg. Du côté des légumes, et mise à part une stabilité de la pomme de terre, disponible à profusion pour 70 DA le kg, en raison d'une bonne récolte, tous les autres produits ont vu leurs prix grimper. Il s'agit surtout de la tomate qui, bien qu'elle soit un produit de saison, a été cédée hier entre 140 et 160 DA le kg, alors qu'elle était à 100 DA/kg il y a à peine quelques jours. Alors que la laitue, très consommée durant le mois sacré est déjà à 150 DA le kg. La courgette dont le prix est passé de 80 à 140 DA, et le poivron qui saute de 100 à 160 DA le kg. L'oignon à 90 DA, carottes à 100 DA. Le prix des autres légumes a également doublé, haricot vert à 320 DA, chou-fleur à 130 DA, navet à 140 DA, fenouil et aubergine à 120 DA et concombre à 160 DA. Sans oublier le citron dont le prix varie entre 300 et 400 DA le kg. Cette augmentation des prix est valable aussi pour les produits d'importation très prisés, notamment l'abricot sec vendu à 1 200 DA/kg, les raisins secs à 1 400 DA et les pruneaux à 850 DA. La viande a également connu une flambée son coût au kilo est hors de prix. La viande ovine locale est proposée à 1 400 DA et la viande bovine à 1 350 DA. Le poulet s'affiche entre 290 et 300 DA le kilo. C'est dire, encore une fois, que les ménages algériens devront subir une anarchie commerciale lourdement facturée car, en dehors du marché de gros, les maquignons eux aussi ont commencé à aguiser leurs couteaux pour trancher presque à l'unanimité sur les nouveaux prix de la viande.

M. B.

Les grèves largement suivies dans les universités du pays

Le CNES prévient : «Cette action va nous mener directement à l'année blanche»

Après les 28 jours de vacances forcés, les choses n'ont pas cessé de s'aggraver à l'université algérienne. En effet, depuis la reprise des cours le 7 avril dernier, les étudiants ont décidé de bouder leurs amphithéâtres, une action qui risque de les mener directement à l'année blanche selon le coordinateur du Cnes. Au niveau de la Fac centrale d'Alger, de l'Université de Ben Aknoun et de Bab Ezzouar, même son de cloche, la grève des étudiants perdure. Pis encore, leurs profs ont décidé de les rejoindre dans leur démarche. En effet, depuis la reprise le 7 avril dernier, les amphithéâtres de certaines universités restent déserts. Les étudiants qui étaient contre la grève, se sont trouvés obligés de la subir après avoir constaté l'adhésion de leurs profs à cette grève qui risque selon plusieurs analystes et profs d'aller vers une année blanche. «*Notre prof de physique nous a assuré que si la grève perdure, ce qui est le cas, on passera nos examens de fin d'année en septembre ou octobre, ce qui risquerait de perturber notre nouvelle année et aussi créer des lacunes pour l'année prochaine car on n'arrivera certainement pas à*

finir tout le programme cette année, pas suffisamment de temps», nous confie une étudiante en première année ST à l'Université de Bab Ezzouar qui se dit contre la grève et plaie la continuité des cours. «*On a été nombreux à ne pas voter pour la grève, on voulait continuer à manifester le mardi mais à assister à nos cours le plus normalement du monde mais avec les profs qui ont rejoint la grève, on ne peut rien faire*». A ce propos, alors que l'ensemble des universités algériennes semblent sérieusement perturbées par un mouvement de grève, le Conseil national des enseignants du supérieur s'est dit «*inquiété*» quant au devenir de cette action qui «*aura de sérieuses répercussions sur l'année universitaire, mais aussi sur le mouvement populaire*», a indiqué Abdelhafid Milat, coordinateur du Cnes. «*Ce qui est troublant, ce sont ces assemblées générales qui se tiennent au sein des universités algériennes le même jour et au même moment pour appeler à une grève illimitée. Je pense qu'il y a des parties invisibles qui tentent de manipuler les étudiants pour vider les universités algériennes et les détourner du mouve-*

ment populaire, car la grève n'apporte rien au mouvement», a-t-il déclaré. En effet, selon le syndicaliste, les étudiants peuvent apporter leur soutien au mouvement populaire d'une manière autre que la grève. «*La place des étudiants est dans les amphithéâtres. Si ce mouvement se poursuit d'ici jeudi, les universités seront vidées car la plupart vont retourner chez eux*». «*Cette action va nous mener directement à l'année blanche pour de nombreuses spécialités qui sont déjà en retard*», a-t-il conclu. Concernant le risque de passer une année blanche, des étudiants qui étaient favorables à la grève ont expliqué qu'*«il n'y a aucune crainte, car nous avons assuré les cours depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars, ce qui équivaut aux 3/4 de l'année universitaire. Nous avons terminé les examens du premier semestre et jusqu'à présent, notre grève n'a duré que quelques jours, des universités ont fait grève pendant 4 mois et ils leur ont trouvé des solutions pour éviter une année blanche car cela aura des conséquences et bloquera tout le secteur de l'éducation*».

Thinhinene Khouchi

Après l'effondrement d'un immeuble à la Basse Casbah

La wilaya d'Alger relogera près de 300 familles

■ Comme attendu, l'opération urgente de relogement de près de 300 familles habitant 39 immeubles menaçant ruine à La Casbah d'Alger a été entamée hier par la wilaya d'Alger et se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Hier, un total de quatre-vingt et une famille qui résidaient dans des habitations classées rouge ont bénéficié de logements.

Par Louiza Ait Ramdane

Le relogement en urgence décidé par les services de la wilaya est arrivé suite à l'effondrement, la semaine dernière, d'un immeuble de 4 étages, sis rue Tamglit à la Basse Casbah, ayant fait 5 morts (deux hommes de 50 et 36 ans, une femme de 26 ans et deux enfants de 7 ans et 3 mois), selon les services de la Protection civile.

Cette opération a soulagé les habitants de l'un des quartiers les plus anciens de la capitale, dont les habitants n'ont pas cessé d'interpeller les autorités concernées quant à l'état de délabrement de leurs immeubles devenus au fil des années une véritable menace pour la vie de plusieurs familles. Ces 81 familles qui habitaient à Bad Djedid (Haute Casbah), les rues Hocine Bourahla et Brahim Hadjout dans la Basse Casbah ont déménagé vers de nouvelles citées sises à Ouled Fayet (Ouest d'Alger), après que leurs habitations aient été classées «rouge 5». Cette opération urgente de relogement entre dans la première phase de la 25^e opération de relogement de la wilaya d'Alger. En plus des 81 familles relogées hier, l'opération verra le relogement de plus de 200 autres familles, y compris celles occupant les immeubles situés à la rue Tamglit qui a connu, vers la fin du mois écoulé, l'effondrement d'un immeuble qui a fait 5 morts parmi les habitants.



PHIE. SORAYOU. A.

Le nouveau wali de la capitale, Abdelkhalek Sayouda, avait affirmé le jour de son installation qu'il avait lancé un plan d'urgence pour le relogement des familles menacées de ce quartier historique, précédée de l'élaboration des listes des familles devant en bénéficier. Les services de la wilaya rassurent les habitants de la capitale que «cette préparation se déroule

le parallèlement à l'achèvement de la réalisation des projets de logement».

Ziane Mustapha, chef d'études à la Circonscription administrative de Bab El Oued, a indiqué que ce type d'immeubles menaçant ruine connaîtra le même sort, ajoutant que toutes les bâtisses seront récupérées par le ministère de la Culture aux fins de rénovation.

Quant aux immeubles datant de l'ère coloniale, poursuit le responsable, la majeure partie sera fermée, puis soumise à une contre-expertise qui sera menée

par les services concernés qui décideront de leur sort, a-t-il précisé. Concernant les opérations de relogement, le wali a fait savoir auparavant qu'il y aurait plusieurs opérations à Alger dont le coup d'envoi sera donné après la fin des examens de fin d'année pour ne pas perturber les élèves.

Pour ce qui est des recours introduits par les familles exclues des opérations précédentes, depuis juin 2014, M. Sayouda a rassuré qu'ils étaient en cours d'examen en toute transparence. Par ailleurs, M. Sayouda a souligné le dégel de plusieurs projets dans différents secteurs, ajoutant que des fonds considérables avaient été bloqués. Le chef de l'exécutif de la wilaya d'Alger a souligné qu'il «œuvrait pour l'épuration de la nomenclature du budget de la wilaya pour lever le gel sur ces fonds qui seront consacrés à la réalisation de nouveaux projets de développement, notamment de proximité, et ce, dans les secteurs du gaz, de l'électricité, du bitumage des routes et des structures de proximité dédiées aux jeunes». Le wali d'Alger a rappelé que les opérations de relogement à la commune de La Casbah sont passées par plusieurs étapes dans le cadre «des grandes opérations entamées par la wilaya d'Alger depuis 2014», soit «614 familles au total» habitant La Casbah. Il s'agit notamment du relogement de 392 familles en 2014 et de 222 autres en 2018, a-t-on expliqué.

L. A. R.

Tizi Ouzou

Relogement de dizaines de familles habitant dans des bidonvilles

Une opération de relogement au profit de 248 bénéficiaires du programme de la résorption de l'habitat précaire (RHP) sera organisée aujourd'hui dans la commune de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou), avons-nous appris hier auprès des services de la wilaya. L'habitat précaire concerne plus d'une trentaine de communes de

la wilaya et l'opération devrait permettre l'éradication de 104 sites abritant plus de 3 000 habitations recensées, dont certaines remontent à l'époque coloniale et d'autres aux premières années de l'indépendance. Tizi Ouzou avait bénéficié en 2018 de plus de 700 aides d'habitat rural pour éradiquer les habitations précaires dans le milieu rural dont les

bénéficiaires sont issus d'une quarantaine de localités. Les nombreux programmes affectés à Tizi Ouzou n'ont pas permis l'éradication de l'habitat précaire de manière significative. Rien que dans la commune du chef-lieu de wilaya, les habitants de trois sites à implanter du côté de Oued Aïssi (7 km à l'est de Tizi Ouzou) dont l'un à proximité du collège

de Rehalhia, le second dit «les Chalets» et le troisième dit «Les Tunisiens» attendant d'être relogés. Les autorités promettent d'éradiquer ces bidonvilles par le recasement de leurs occupants dans le cadre des opérations d'attribution des logements sociaux sur les trois tranches et ce, avant septembre prochain.

Hamid M.

Baptisé «Rassemblement de la tendance nationale»

Création d'un nouveau parti politique à Ouargla

Un nouveau parti politique baptisé «Tekettol Ettiyar El-Watani» (Rassemblement de la tendance nationale) a été créé hier à Ouargla, lors d'une cérémonie d'annonce initiée par ses fondateurs. Le coordinateur de cette nouvelle formation politique, Salim Abadou, a indiqué à l'APS que ce nouveau parti se veut être un «front fédérateur de tous les patriotes, fondé sur les

principes de Novembre et de l'école de Ben Badis». «L'Algérie vit aujourd'hui un tournant requérant la création de nouvelles formations politiques regroupant des jeunes du Mouvement "Hirak" et des nationalistes n'ayant pas participé aux activités politiques, en leur ouvrant cet espace pour s'impliquer dans l'action politique du pays», a-t-il ajouté. Cette nouvelle formation

politique regroupe, selon le coordinateur, essentiellement des jeunes, dont 90% d'entre eux sont des diplômés universitaires. Le président du comité d'organisation du congrès constitutif de ce parti, Zoubir Bensaci, a, pour sa part, dévoilé les principes de cette nouvelle formation politique, axés notamment sur la reconnaissance et le respect mutuel entre forces actives de la

société. «Ce parti politique œuvrera à la confirmation des constantes de l'identité nationale, la préservation de l'unité territoriale nationale, la consécration de la justice sociale, la protection de l'économie nationale, la réalisation des attentes des jeunes et l'ancrage d'un Etat de droit», a fait savoir le même responsable. «Les fondateurs entendent, à travers ce parti, l'investissement

dans les jeunes, l'unification des enfants du pays afin de répondre aux attentes des jeunes», a-t-il souligné. Ce nouveau parti politique devra entamer l'organisation et la création de ses structures après obtention de l'agrément du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a-t-on indiqué.

M. L.

LA QUESTION DU JOUR

La solitude d'un journaliste de fond

Suite de la page une
Pour autant, il existe une différence entre lui et les deux autres, quelque chose qui aurait pu, ou qui aurait dû être à son avantage, mais qui pour l'heure ne lui pas été d'une grande utilité. Ni Snowden ni Mannig n'appartiennent à une puissante corporation, la plus à même de venir en aide à l'un de ses membres qui se trouve injustement attaqué. Assange si, puisqu'il est journaliste, et même le plus fameux d'entre tous. En principe, ce 3 Mai, Journée mondiale de la liberté de la presse, aurait dû être placé sous le signe de l'assistance à journaliste menacé d'extradition à un pays qui compte lui faire un procès pour espionnage : les Etats-Unis. Non seulement il n'en a rien été, mais il ne semble pas que les grands médias, qui pourtant ont tant exploité ses «fuites», soient prêts à soulever ciel et terre pour empêcher cette extradition, à supposer même qu'ils ne la souhaitent pas. Dans les grandes capitales, rares sont ceux qui manifestent en sa faveur. L'aide la plus significative, ce n'est pas des journalistes qu'elle lui est venue, mais de l'ONU, qui demande sa libération. L'autre jour, des Gilets jaunes se sont rassemblés devant le siège du journal «Le Monde» pour lui faire honte de son inaction alors que les droits élémentaires d'un journaliste de renommée mondiale sont bafoués, qui plus est dans un pays très porté à donner des leçons au monde en matière de droits de l'homme. Ce silence des médias leaders n'est pas à la réflexion aussi surprenant que cela. Ils ne défendent pas Assange parce qu'eux-mêmes n'auraient pas fait ce que lui a osé faire : publier des documents classés volés au Pentagone. Des documents tout aussi secrets mais qui viendraient de l'armée russe, chinoise, ou autre, dans ce cas, oui, ils auraient fait pareil. Si c'avait été à l'un d'entre eux que Chelsea Manning s'était adressée, ils ne seraient peut-être pas allés jusqu'à la dénoncer au Pentagone, mais ils les auraient probablement gardés sous le boisseau. Personne n'en aurait rien su.

M. H.

Promotion des exportations hors hydrocarbures

Le Conseil national installé

■ Le Conseil national consultatif pour la promotion des exportations hors hydrocarbures a été installé hier à Alger, en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Par Samiha Y.

Ce conseil, qui a pour feuille de route la stratégie nationale d'exportation (SNE), est chargé de prendre l'ensemble des décisions visant le développement des exportations hors hydrocarbures et l'accompagnement des exportateurs. Placé sous l'autorité du Premier ministre, le Conseil regroupe notamment des représentants des différents ministères concernés, à savoir le Commerce, les Finances, l'Intérieur et les Collectivités locales, les Affaires étrangères et les Transports et Travaux publics. Les présidents des chambres nationales respectivement d'agriculture, de pêche et l'aquaculture et de l'artisanat et des métiers, sont aussi membres de ce Conseil, outre les représentants de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, les Douanes, l'Association nationale d'exportateurs (Anexal) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). La création du Conseil et la définition de sa composante et de ses prérogatives ont été définies par le décret exécutif numéro 173-04 du 12 juin 2004. Il y est stipulé que le Conseil vise l'encouragement, la diversification et l'augmentation en genre et en nombre des exportations hors hydrocarbures.

Foire de Paris : les produits algériens se donnent de la visibilité

Une cinquantaine d'entreprises algériennes sont présentes à la 114^e édition de la Foire internationale de Paris pour donner plus de visibilité aux produits algériens qui gagnent de jour en jour en qualité et compétitivité. Accompagnées par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) et soutenues par la Société algérienne des foires et expositions (Safex), les entreprises participantes, dont la majorité relève du secteur privé, exposent pour la vente des produits du terroir. Les frais de participation des entreprises algériennes, incluant la location de stand et l'acheminement de marchandise, ont été pris en charge à hauteur de 80% par le Fonds spécial de promotion des exportations (Fspe), rappelle-t-on. L'huile d'olive, les dattes, le couscous, les conserves, les produits de beauté naturels, le savon naturel, des produits artisanaux, du textile, de la céramique, les œuvres artistiques et la tapisserie ont orné les stands dédiés à l'Algérie plantés au pavillon «Richesses du monde, terres des Tropiques». Parmi les participants, il y a lieu de signaler la présence du secteur du tourisme avec le groupe Hôtellerie, Tourisme Thermalisme (HTT) et l'Office national du tourisme, venus faire la promotion de produits touristiques, dont notamment le tourisme d'aventure (Sud algérien) et celui du thermalisme. La responsable du stand a expliqué hier à l'APS que les visiteurs sont beaucoup plus



Ph.D. R.

intéressés par ces deux produits phares que par celui du balnéaire. Sur le plan artistique et artisanal, beaucoup de visiteurs ont montré leur intérêt pour les œuvres de l'artiste peintre Ouahoune Cherrak Nadia représentant un style pictural kabyle, à travers lequel elle domestique le cuivre repoussé pour l'incruster dans la céramique. Il y a lieu de signaler les produits naturels de la Savonnerie Morfi, une entreprise algérienne qui a bénéficié du dispositif Ansej pour lancer son affaire et même s'installer en Haute Marne (France), à proximité d'une station thermique. L'entreprise produit des savons

pour le traitement des problèmes dermatologiques tels que le savon au souffre, à l'huile de cade, au café et à la camomille. Pour le chef de l'entreprise, M. Mekki, savonnier de métier, qui assure lui-même le montage de ses machines, les produits naturels sont très demandés en France et en Europe. L'aubaine des membres de la communauté s'est manifestée par la présence de produits du terroir, notamment à la veille du mois de ramadhan, comme le blé concassé (frik) pour la chorba, les dattes et les différentes qualités de couscous présentées par l'entreprise Lahlou, dont le couscous roulé avec de la lavande

sauvage (halhal), du thym sauvage (za'atar) et du basilic (h'bak). Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (CACI-France), Aït Yala Kaci, présent hier à la foire, a exprimé ses encouragements aux participants, affichant sa détermination à leur apporter son aide pour une meilleure participation aux différents salons et foires en France. La Foire internationale de Paris, dont la première édition date de 1917, est considérée comme l'événement commercial leader et festif d'Europe. C'est un rendez-vous qui attire tous les ans des centaines de milliers de visiteurs. S. Y./APS

Une dizaine de personnes arrêtées

Saisie de divers produits prohibés dans plusieurs wilayas

Une dizaine de personnes a été interpellée ces derniers jours par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) qui ont saisi divers produits objets prohibés, indique cette institution dans un communiqué. Ainsi, et «agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de recherches de la wilaya d'Aïn-Témouchent, ont interpellé une

personne âgée de 35 ans et saisi dans son domicile, sis à la commune de Sidi-Ben-Adda, 254 comprimés psychotropes et 8 grammes de kif traité», précise le même source, faisant savoir l'interpellation, également, de ses 2 acolytes. A Guelma, les gendarmes de la brigade de Guelat-Bousbaa ont présenté devant le procureur de la République près

le tribunal de cette wilaya, 2 personnes âgées de 28 ans, pour détention et commercialisation de comprimés de psychotropes. Lors d'une patrouille opérée, les gendarmes de ladite brigade avaient interpellé au centre-ville le mis en cause cité en premier, en possession de 300 comprimés psychotropes et la somme de 29 000 DA, fruit de la vente de cette substance, alors que le deuxième mis en cause a été interpellé le lendemain au cours de l'enquête, rappelle la GN. Dans la wilaya de Relizane, les gendarmes de la brigade de Beni-Dergoune, ont interpellé une personne âgée de 26 ans et saisi dans son domicile 79 comprimés psychotropes, alors que la brigade territoriale de Sidi-Abdelli (Tlemcen) a interpellé une personne âgée de 26 ans, à bord d'un véhicule, en possession de 2 516 faux billets de banque en coupures de 200, 100, 50 et 20 euros, ainsi qu'un faux billet de banque de 2 000 DA. Enfin, les gendarmes du même dispositif ont interpellé, un peu plus tard, ses complices âgés de 37 et 38 ans, qui lui servaient d'éclaireurs à bord d'un véhicule.

Tlemcen : saisie de plus de 3 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, dernièrement, une quantité de 3,03 kg de kif traité et appréhendé trois individus dans un quartier du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. La saisie a été opérée par les éléments de la police judiciaire au niveau «El Kalâa», dans la commune de Tlemcen, suite à une interception de trois individus en état d'ébriété. Lors de la fouille, l'un d'entre eux était en possession de 42 comprimés psychotropes et une arme blanche. Poussant leurs investigations, les enquêteurs ont découvert au domicile de ce suspect une quantité de 3,03 kg de kif traité sous forme de plaquettes ainsi que 16 autres comprimés psychotropes, précise-t-on de même source dans un communiqué. Présentés devant le procureur de la République, le détenteur de la drogue a été placé sous mandat de dépôt et les deux autres sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté.

Mostaganem : démantèlement d'un atelier de fabrication de poudre

Les éléments du groupement de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont démantelé un atelier clandestin de fabrication de poudre et arrêté quatre individus impliqués dans cette affaire, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'affaire a débuté avec l'interception dans la commune de Stidia (20 km à l'ouest de Mostaganem) d'un véhicule utilitaire à bord duquel une quantité de 6 kg de poudre a été découverte. Poussant leurs investigations, les enquêteurs ont réussi à localiser la source de ce produit et à démanteler l'atelier clandestin. Les équipements utilisés dans cette activité clandestine ont été également saisis, a ajouté la même source. Quatre individus impliqués dans cette affaire ont été arrêtés, un a été placé sous mandat de dépôt et trois autres mis sous contrôle judiciaire, a-t-on précisé.

Filali Y.

Bilan financier du 1^{er} trimestre 2019 Ooredoo Algérie maintient son leadership dans le digital

14 MILLIONS de clients au 31 mars 2019.

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu publics, ce jeudi 2 mai 2019, ses résultats financiers du premier trimestre 2019. Le bilan d'activité du 1^{er} trimestre 2019 de Ooredoo Algérie a été marqué par l'augmentation du nombre de clients, passant de 13,5 millions au 1^{er} trimestre 2018 à 14 millions de clients à la fin du mois de mars 2019, soit une croissance de 4%. Les revenus de Ooredoo (Algérie) du 1^{er} trimestre 2019 se sont établis à 21 milliards de dinars au premier trimestre de 2019. Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a été de 8,5 milliards de dinars au premier trimestre de 2019. Au sein du Groupe, Ooredoo (Algérie) représente 12% du nombre d'abonnés et 16% du montant des investissements. Ooredoo entame ainsi l'année 2019 en poursuivant sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très haut débit mobile auprès de ses clients.

Communiqué

Commerce extérieur

Déficit commercial en hausse, exportations en baisse

■ La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 1,37 milliard de dollars durant le 1^{er} trimestre 2019, contre un déficit de près de 1,23 à la même période en 2018, selon la direction générale des Douanes.

PH.D. R.



Par Mahi O.

Les exportations algériennes ont atteint 9,78 milliards de dollars (mds usd) durant le 1^{er} trimestre de l'année en cours, contre 10,02 mds usd à la même période de 2018, soit une baisse de 2,38%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Pour les importations, elles ont reculé à 11,15 mds usd, contre près de 11,25 mds usd, en baisse également de 0,83%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 88% les trois premiers mois de 2019, contre 89% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger au cours du 1^{er} trimestre 2019 (93,59% du volume global des exportations)

en s'établissant à 9,153 mds usd, contre 9,310 mds usd à la même période 2018, soit une baisse de plus de 156 millions usd (-1,68%). Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec 627,48 millions usd au 1^{er} trimestre 2019, ce qui représente 6,41% du volume global des exportations, contre 709,04 millions usd à la même période en 2018, en baisse de 11,56%, précisent les données de la DEP. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 459 millions usd (contre 548 millions usd en 2018) en baisse de 16,24%, des biens alimentaires avec 109,39 millions usd (contre 90 millions usd) en hausse de 21,52%, des biens d'équipement industriels avec 27,3 millions usd (contre 23 millions usd) en hausse de plus de 18%. Ils étaient composés aussi des

produits bruts avec 24 millions usd contre 39 millions (-38,2%) et des biens de consommation non alimentaires, avec 7,46 millions usd, contre 8,8 millions usd, en baisse également de 15,25% par rapport à la même période de comparaison.

Poursuite de la chute des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, deux groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont reculé durant le 1^{er} trimestre 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière. En effet, la facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a chuté de 72,31%, en s'établissant à 133,31 millions usd, contre 481,36 millions usd. Les biens alimentaires dont les importations

se sont chiffrées à 1,920 md usd contre 2,247 mds usd, en baisse de -14,56%, selon les Douanes. En revanche, les autres groupes de produits ont enregistré durant les trois premiers mois de 2019 des hausses par rapport à la même période de comparaison de l'année dernière. En effet, les demi-produits ont totalisé 2,88 mds usd, contre 2,74 mds usd (+5,07%), les biens d'équipements industriels ont atteint 4,03 mds usd, contre 3,71 mds usd (+8,51%), les produits brut ont atteint 516,35 millions usd, contre 467 millions usd (+10,57%), les biens d'équipements agricoles 123,41 millions usd, contre 114,44 millions usd (+7,84%) et, enfin, les biens de consommation non alimentaires avec 1,55 md usd contre 1,480 md (+4,59%).

L'Italie, premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant le 1^{er} trimestre 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 58% des exportations algériennes. A ce titre, l'Italie maintient sa place de principal client avec 1,885 md usd soit (19,28% des exportations algériennes globales) suivie de la France avec 1,261 md usd (12,90%), l'Espagne avec 1,113 millions usd (11,38%), les Etats-Unis avec près de 765 millions usd (7,82%) et la Turquie avec 668,49 millions (6,83%). En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté près de 52% pour le 1^{er} trimestre 2019. Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont : la Chine qui maintient sa première place avec 2,257 md usd (20,24% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 1,056 millions usd (9,47%), de l'Allemagne avec 859,57 millions usd (7,71%), l'Italie avec 829,22

millions usd (7,43%), de l'Espagne avec 794,23 millions usd (7,12%).

M. O./APS

Zone euro L'inflation progresse à 1,7% en avril

L'OFFICE européen des statistiques, Eurostat, a annoncé que le taux annuel d'inflation a progressé en avril dans la zone euro à 1,7%, contre 1,4% en mars. Ce chiffre est supérieur aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablaient sur 1,6%. Le taux d'inflation annuel se rapproche de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE), pour qui une inflation très légèrement inférieure à 2,0% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie. La progression de l'inflation s'accompagne d'une hausse de l'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatils), qui a atteint en avril 1,2%, contre 0,8% en mars.

N. T./AGENCE

Suisse Augmentation de 0,7% des prix à la consommation sur un an

L'OFFICE fédéral de la statistique (OFS) de la Suisse a annoncé que les prix à la consommation dans ce pays helvétique se sont de nouveau appréciés en avril, remontant de 0,7% en rythme annuel, sous l'impulsion notamment des prix du carburant. Sur le mois écoulé, l'indice des prix à la consommation, calculé tous les mois sur une base 100 arrétée à décembre 2015, s'est établi à 102,4 points, a détaillé l'OFS dans un communiqué. Par rapport au mois précédent, la hausse s'est chiffrée à 0,2%, l'augmentation s'expliquant par les prix du carburant mais aussi des tarifs aériens. En rythme mensuel, les prix des produits fabriqués en Suisse sont restés stables tandis que ceux des produits importés ont grimpé de 0,7%. Après une phase de baisse des prix qui avait suscité des craintes quant à un risque de déflation en Suisse, les prix à la consommation ont retrouvé une pente ascendante en Suisse, augmentant de 0,5% en 2017 et de 0,9% en 2018.

R. E.

Pétrole

Les cours en légère hausse

Les cours du pétrole ont légèrement avancé vendredi sans toutefois effacer leurs pertes hebdomadaires, alors que le marché, qui craignait fin avril un déficit de l'offre, s'inquiète désormais d'une surabondance d'or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a clôturé à 70,85 dollars à Londres, en hausse de 10 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le contrat de juin a gagné 13 cents à 61,94 dollars. Sur la semaine, le Brent a toutefois cédé 1,8% et le WTI 2,1%. «Malgré l'annulation des exemptions américaines aux sanctions sur le pétrole iranien la semaine

dernière, les prix fondent avec la montée des stocks américains, qui sont à leur plus haut depuis 2017», a affirmé Lukman Otunuga, analyste chez FXTM. Fin avril, le marché s'était focalisé sur l'Iran, quand Washington avait décidé d'arrêter d'exempter certains importateurs de brut iranien de sanctions dans le but explicite d'éliminer les exportations de Téhéran. Mais l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial et rival géopolitique de l'Iran, a annoncé être prêt à compenser les pertes pour les acheteurs de brut en augmentant ses extractions, tout en restant dans le cadre de l'accord de limitation fixé fin décembre par

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires. «L'Iran est membre de l'Opep uniquement pour protéger ses intérêts, et si certains membres de l'Opep veulent mettre en danger l'Iran, nous n'hésiterons pas à leur répondre», a répliqué jeudi soir le ministre iranien du Pétrole, Bijan Zanganeh, selon l'agence de presse du ministère iranien Shana. Toutefois, le marché s'est laissé progressivement gagner cette semaine par la crainte d'une offre surabondante, alors que les stocks américains de brut ont bondi de près de 10 millions de barils selon un rapport publié mercredi, et que la pro-

duction américaine a battu son record pour s'établir à 12,3 millions de barils par jour. Dans le même temps, des chiffres sur le nombre de puits de forage actifs aux Etats-Unis, un indicateur avancé de la production américaine, ont montré vendredi une légère progression, suggérant que les extractions américaines ne montrent pas de signes d'affaiblissement. La veille, des chiffres sur la production russe n'ont par ailleurs pas incité à l'optimisme, montrant notamment une production supérieure à ce que s'était engagé à extraire Moscou lors d'un accord avec ses partenaires de l'Opep en fin d'année dernière.

Salem K.

Oran/Pour absence d'autorisation

Une association sommée d'arrêter la restauration de sites historiques

■ La Direction de la culture d'Oran a instruit l'association «Santé Sidi El Houari» (SDH) d'arrêter les travaux de restauration au niveau du complexe archéologique qui comprend les Bains turcs et l'ancien hôpital militaire d'Oran pour «non autorisation», a-t-on appris jeudi auprès de cette Direction.

Par Nabila T.

Cette mesure intervient suite à une sortie d'inspection des sites archéologiques menée par la Direction de la culture et ses différents services où il a été constaté que «l'association SDH effectuait une opération non autorisée de réhabilitation au niveau de ce complexe historique», a indiqué le chef de service patrimoine, Djamel Berka. «Les travaux effectués au niveau de ce site archéologique ne sont pas conformes aux normes d'où l'arrêt des travaux. L'association SDH devait avoir l'aval de la Direction de la culture pour toute opération de réhabilitation ou de restauration et les travaux doivent être accomplis par des spécialistes en patrimoine relevant de la Direction», a-t-il souligné.

«L'association n'a pas déposé, au niveau de la Direction de la culture, une étude d'aménagement ou de restauration du complexe historique qui comprend les Bains turcs et le vieil hôpital militaire, bien qu'un accord ait été signé entre la Direction de la culture et l'association SDH en mars 2002», a fait savoir la même source, ajoutant que «toute action non autorisée est une agression contre ce patrimoine entouré de plusieurs sites archéologiques protégés par la force de la loi».

La Direction de la culture œuvre à classer les Bains turcs édifiés en 1708, à l'époque ottomane, alors que la date d'édification du vieil hôpital militaire remonte à 1838.

La chargée de l'information de l'association 'Santé Sidi El Houari', Nour Kawter Houda, a affirmé, pour sa part, qu'«il ne s'agit d'aucune opération de restauration ou de réhabilitation des Bains turcs, seulement des opérations de nettoyage pour enlever des débris», soulignant qu'«il est question de contribuer à faire découvrir ce site à des touristes d'Oran».

«Nous avons réactivé ce site qui comprend actuellement une galerie d'art où sont organisées des soirées musicales, des représentations théâtrales, des



soirées durant le mois de ramadhan et des activités de célébration du mois du patrimoine», a-t-elle souligné.

Concernant l'hôpital militaire, Nour Kawter Houda, a signalé que la restauration et/ou la réha-

bilitation de ce site est en cours «suivant les normes en vigueur et avec les mêmes matériaux».

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'agrément de l'association datant de 1992, qui a créé au niveau de ce site une

école chantier de métiers traditionnels agréé par l'Etat pour fournir la main d'œuvre dans le domaine de la restauration.

N. T./APS

Oran/Secteur urbain El Mokrani Relogement de plus de 170 familles

Plus de 177 familles, disposant de pré-affectations et ayant résidé dans du vieux bâti au niveau du secteur urbain El Mokrani, ont été relogées dans la localité Belgaid dans la commune de Bir El Djir (Oran), a-t-on constaté. Cette opération a vu la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour démantèlement et la démolition des vieilles habitations après le relogement, et ce en présence des autorités locales, dans une ambiance de joie et de satisfaction des bénéficiaires, surtout que l'opération intervient à la veille du mois sacré du ramadhan. Le wali d'Oran, Mouloud

Cherifi a déclaré, à la presse en marge de cette opération, que le relogement se poursuivra pour prendre en charge ceux qui ont des pré-affectations de logements sociaux, soulignant que l'opération se déroule en toute transparence et dans calme et les programmes d'habitat se concrétisent progressivement. Le directeur général de l'OPGI d'Oran, Mohamed Baroud a indiqué, pour sa part, que l'opération de relogement a touché 177 familles résidant au secteur urbain El Mokrani dans le cadre d'un programme totalisant 5 100 logements publics au pôle urbain de Belgaid. Lors de cette opération, sept

familles ont été évincées car il a été prouvé qu'elles détenaient déjà de logements. Il sera procédé, au début de la semaine prochaine, au relogement de 180 familles vivant dans des habitations précaires au secteur urbain «Emir Abdelkader» dans de nouveaux logements à Belgaid, outre la distribution de 100 logements publics locatifs à Sidi Benyebka, a ajouté M. Baroud. L'OPGI de la wilaya d'Oran prévoit la réception de 14 400 logements publics locatifs et de résorption de l'habitat précaire (RHP) cette année.

Anissa H. /APS

Ghazaouet

Plus de 660 millions DA pour rénover la station de dessalement d'eau de mer

Un montant de 662 millions DA a été alloué pour la réfection de la station de dessalement d'eau de mer, implantée sur le site de la plage de oued Abdellah, à Ghazaouet, a-t-on appris auprès de la direction de l'hydraulique et ressources en eau de la wilaya de Tlemcen. Les travaux, entamés à la fin de l'année écoulée, concernent l'acquisition de nouveaux équipements, d'une pompe et d'une canalisation de 500 mm de diamètre qui doivent être raccordés au site de pompage de l'eau de mer afin de remettre en service cette infrastructure. Cette dernière est à l'arrêt depuis mai 2012, suite à une panne qui a touché sa principale canalisation de pompage d'eau de la mer qui a conduit à la détérioration et perte des autres équipements, a expliqué le chef du service d'alimentation en eau potable, Rachid Belaid. Le même responsable a ajouté que l'opération de

remise en service de cette station devant produire 4 500 m³d'eau/jour, est inscrite dans le cadre des cinq opérations du plan d'urgence, lancé par la direction locale de l'hydraulique pour alimenter la population en eau potable. Ces cinq opérations ont nécessité la mobilisation d'un

montant de 1 milliard DA. Par ailleurs, Rachid Belaid a souligné que la mise en service de la station est toutefois tributaire de l'état de la stabilité de la mer pour au moins quatre jours successifs pour assurer l'équilibre de cette grande canalisation de pompage à 8 mètres de la plage.

Une fois mise en service, la station permettra de renforcer de 4 300 m³ d'eau quotidiennement l'approvisionnement de plusieurs quartiers de la commune de Ghazaouet, durant la période estivale. Ces communes sont alimentées actuellement en eau à partir de la station de dessale-

ment d'eau de mer de la commune de Souk Tleta, qui produit 40 000 m³/j. Cette dernière infrastructure fera l'objet également de travaux de rénovation pour porter sa capacité de production à 200 000 m³/j.

A. O.

El Tarf

Attribution «prochaine» de près de 1 270 logements de différentes formules

Au total 1 268 logements, tous segments confondus, ainsi que pas moins de 2 280 aides à l'habitat rural seront attribués, «prochainement» dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué le directeur local du logement (DL). Dans les détails, M. Benchene Mohamed dira que sur les 1 268 logements, 970 unités de types LPL (logement public locatif) seront distribués «avant la fin de l'année en cours», au niveau des communes du Lac des Oiseaux (470) et à Kala (500 unités). Deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) autres logements, inscrits dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP)

seront, quant à eux, distribués, «avant le mois de ramadhan prochain», au profit de la cité Ziroud Youcef, relevant de la commune de Ben M'hidi où «pas moins de 32 indus bénéficiaires ont été exclus de la liste des postulants». Le site abritant ces habitats précaires sera démolit, a-t-il tenu à souligner, juste après le relogement des bénéficiaires afin qu'il serve à la concrétisation de différents projets socio-économique. S'agissant du programme dédié à l'aide à l'habitat rural dans cette wilaya frontalière, la même source a fait état d'un total de 2 280 aides dont la «déglobalisation» interviendra prochaine-

ment pour permettre aux 24 communes de disposer de son quota. Tout en signalant les efforts déployés par l'Etat pour la satisfaction des besoins des populations en matière d'amélioration des conditions de logement, la même source a rappelé qu'El Tarf a bénéficié, par ailleurs, de 1 000 logements de type AADL dont 600 à Dréan et 400 à Besbes, lancés en chantier, il y a plus de cinq mois, lors de la dernière visite de travail et d'inspection du ministre de tutelle dans cette wilaya de l'extrême Nord-Est du pays.

R. R.

Libye/ Le ministre turc des AE :

L'assaut contre Tripoli est «inacceptable»

■ «En Libye, Haftar est passé à l'attaque dans une période marquée par le lancement des conférences et l'assaut contre Tripoli n'est pas un fait que nous pouvons accepter», a souligné M. Cavusoglu lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue paraguayen Luis Alberto Castiglioni à Ankara.

Par Farid M.

La capitale libyenne a été agressée depuis le 4 avril dernier par des troupes de Khalifa Haftar venues de l'Est du pays pour s'emparer de Tripoli alors que d'intenses préparatifs avaient été menés par l'ONU pour tenir une conférence de réconciliation nationale à Ghadamès à la mi-avril. Celle-ci avait été alors suspendue par l'Envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, dénonçant des «bombardements aveugles contre des civils». «Nous ne soutenons aucune partie», a-t-il ajouté, expliquant que «certains affirment que Haftar lutte contre le terrorisme, néanmoins les organisations terroristes attaquent le Gouvernement d'union nationale» (GNA) reconnu par la communauté internationale. Dimanche dernier, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a condamné lors d'un entretien téléphonique avec le président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez al-Sarraj, l'attaque menée depuis début avril par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli, dénonçant un «complot qui vise la Libye et sa stabilité». Selon le compte rendu diffusé par le bureau d'information du président du Conseil présidentiel du GNA, via sa page officielle Facebook, le président turc a déclaré que son pays «se tiendra fermement aux côtés des Libyens et soutiendra le gouvernement légitime représenté par le gouvernement d'union nationale», ont ajouté les mêmes sources. M. Erdogan a souligné, lors de cette conversation téléphonique avec Fayeze al-Sarraj,



qu'«il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne et que la voie politique reste le seul moyen de construire l'Etat civil auquel aspirent tous les Libyens», ont poursuivi les mêmes médias. Le président turc a assuré, en outre, que son pays utiliserait «tout son potentiel pour empêcher le complot contre la Libye et son peuple», précisant qu'il apprécie «le rôle joué par le GNA face à cette agression». «L'armée libyenne défend la capitale et le choix du peuple libyen d'un Etat civil et continuera à se battre jusqu'à ce que les forces agressives se retirent et reviennent vers leur lieu d'origine», a soutenu encore M. Erdogan. Depuis le début de l'agression des troupes de Haftar contre Tripoli, 345 personnes ont été tuées au 28 avril et 1 652 autres blessées, selon

l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Drian justifie le soutien de la France à Haftar

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a justifié dans une interview publiée par «Le Figaro» le soutien de la France à Khalifa Haftar qui mène une offensive pour la prise de Tripoli. A la question du journaliste qui a voulu savoir si le soutien à Haftar était une «fausse bonne idée», le MAE français a répondu : «Je vous laisse juge», soutenant que «l'Armée nationale libyenne (que dirige Haftar) contrôle une grande partie du territoire. Et dans le camp de ses opposants, on trouve parmi les miliciens des res-

ponsables de hold-ups, des spécialistes de la prédation et des djihadistes». Pour le chef de la diplomatie française, «Haftar a lutté contre le terrorisme à Benghazi et dans le sud de la Libye, et cela était dans notre intérêt, celui des pays du Sahel, celui des voisins de la Libye», soulignant qu'il soutenait «tout ce qui sert la sécurité des Français et des pays amis de la France». En ce qui concerne les raisons de l'engagement de la France en Libye, Jean-Yves Le Drian a expliqué qu'il s'agit d'assurer la sécurité des pays voisins, qui sont, comme l'Egypte et la Tunisie, «des pays essentiels pour notre propre stabilité et sur lesquels le chaos libyen a fait peser un gros risque». «Il faut éviter la contagion. Mais si la France est aussi active en Libye, c'est

également pour lutter contre les trafics, y compris le pire, celui des êtres humains. La Libye est devenue le carrefour des risques et des menaces», a-t-il ajouté, soulignant que la France a «aussi une forme de responsabilité» dans la crise libyenne. Par ailleurs, il estime qu'aujourd'hui «personne ne peut prétendre détenir un mandat des Libyens», indiquant que «c'est une des raisons majeures de la crise actuelle». Il a soutenu que la sortie de crise se trouve dans la promotion d'une solution politique qui permettra la formation d'un gouvernement issu des urnes, «doté d'une légitimité interne et externe, c'est-à-dire ayant l'aval des Libyens et donc la reconnaissance internationale». Depuis le début, le 4 avril, de l'agression des troupes de Haftar contre

Sahara occidental

L'UE se félicite du renouvellement pour six mois du mandat de la Minurso

L'Union européenne (UE) s'est félicitée du renouvellement de six mois du mandat de la Minurso dans la résolution 2468 du Conseil de sécurité, tout en réitérant son soutien aux efforts de l'Envoyé onusien Horst Kohler pour parvenir à une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. «L'Union européenne se félicite du renouvellement du mandat de la Minurso de six mois jusqu'au 31 octobre prochain, dans la résolution 2468 du Conseil de sécurité adoptée le 30 avril», a indiqué une porte-parole de l'UE dans une déclaration, soutenant que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) joue un rôle important en assurant la stabilité sur le terrain et en appuyant le processus des Nations unies pour le règlement du conflit au Sahara occidental. L'UE, selon la même source, soutient les efforts

déployés par l'Envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, l'ancien président allemand, Horst Kohler, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre des principes et objectifs de la Charte des Nations unies. Le

Conseil de sécurité a prorogé mardi le mandat de la Minurso de six mois jusqu'au 31 octobre prochain, réitérant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Par 13 voix pour et deux abstentions (la Russie et l'Afrique du Sud), l'instance suprême des Nations unies a adopté un projet de résolution appelant les parties au conflit, le Maroc et le Front

Polisario, à reprendre les négociations sous les auspices des Nations unies sans préconditions et de bonne foi. La résolution demande aux parties au conflit de coopérer pleinement avec la Minurso, y compris en ce qui concerne sa liberté d'interagir avec tous ses interlocuteurs, et de prendre les mesures voulues pour garantir une totale liberté de

circulation au personnel des Nations unies dans les territoires sahraouis. L'émissaire onusien n'a pas pu accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés ce qui a limité, selon le Secrétaire général, sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation dans les territoires occupés.

Amel O.

À fin avril

Plus de 2,2 millions de touristes ont visité la Tunisie

Les entrées touristiques en Tunisie durant les quatre premiers mois de l'année 2019 ont augmenté de 18%, par rapport à la même période de l'année écoulée, pour dépasser les 2 millions 239 mille personnes. Selon des statistiques fournies par le ministère du Tourisme, cette hausse est expliquée, essentiellement, par une relance enregistrée au niveau de touristes venant des marchés européens (évolution de 22%, à fin mars), notamment les marchés britannique (140%), français (24%) et hollandais (13%). De

même, les marchés maghrébins qui représentent 44% des entrées touristiques à cette date, ont connu un rythme croissant, puisque la Tunisie a accueilli, durant le premier trimestre 2019, environ 496 mille touristes Algériens et 473 mille Libyens. Pour ce qui est des recettes touristiques, elles ont dépassé, à la date du 20 avril, un milliard de dinars, ce qui représente une hausse de 35%. En euro, les recettes ont évolué de 16,5%, avoisinant les 294 millions de euros. Le nombre de nuitées a progressé du 1^{er} jan-

vier au 20 avril 2019, de 17,9%, pour avoisiner les 4,2 millions de visiteurs, avec une croissance variant entre 10% et 20%, selon les zones touristiques. Selon le ministère, l'objectif est d'atteindre, d'ici à fin 2019, un million de touristes français, 390 mille touristes allemands et 640 mille russes, ce qui permettra d'attirer 9 millions de visiteurs, en provenance des différents marchés émetteurs traditionnels et non traditionnels.

R. M.



Corée du Nord

Pyongyang tire plusieurs missiles à courte portée

■ La Corée du Nord a tiré hier plusieurs missiles à courte portée en direction de la mer du Japon, a annoncé l'armée sud-coréenne, alors que le processus de dénucléarisation de Pyongyang est dans l'impasse.

La Corée du Nord «a lancé plusieurs missiles à courte portée depuis la péninsule de Hodo, près de la ville côtière de Wonsan, en direction du nord-est entre 09h06 (00h06 GMT) et 09h27 aujourd'hui», a indiqué le haut commandement militaire sud-coréen dans un communiqué. Les missiles ont parcouru entre 70 et 200 km au-dessus de la mer du Japon, a-t-il précisé. «Nous sommes au courant des actions de la Corée du Nord cette nuit. Nous continuerons à surveiller», a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche Sarah Sanders. Le ministère nippon de la Défense a pour sa part indiqué qu'aucun missile n'avait a priori survolé le Japon. La présidence sud-coréenne a indiqué suivre la situation de près et «partager étroitement les informations avec les États-Unis». Elle a ajouté un peu plus tard que l'action nord-coréenne était contraire à un accord militaire signé entre les deux Corées l'année dernière, exprimant sa «grave inquiétude».

«Nous appelons la Corée du Nord à participer activement aux efforts visant à une reprise rapide du dialogue», a poursuivi la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne. Plus tôt cette semaine, Pyongyang avait averti les États-Unis d'«un résultat indésirable» s'ils n'ajustaient pas leur position d'ici la fin de l'année, alors que les négociations sur le programme balistique et nucléaire de la Corée du Nord sont au point mort depuis trois mois. «Notre résolution en matière de dénucléarisation reste intacte et nous le ferons quand le moment sera venu», avait déclaré la vice-ministre nord-coréenne des Affaires étrangères Choe Son Hui. «Mais cela ne sera possible que si les États-Unis revoient et reformulent leur calcul actuel», avait-elle poursuivi. S'ils «n'ajustent pas leur position avant la date limite que nous avons proposée, ils feront face à (un) résultat indésirable». «Kim a décidé de rappeler au monde – et plus particulièrement aux États-Unis – que ses capacités d'armement



PH. D. R.

augmentent de jour en jour», a commenté Harry J. Kazianis, directeur des études coréennes au Center for the National Interest à Washington. «Ma crainte est que ceci soit le début d'un retour au temps des menaces de guerre nucléaire et des insultes personnelles, un cycle de tensions dangereux qu'il faut éviter à tout prix», a ajouté l'expert. L'initiative nord-coréenne intervient avant la visite au Japon et en Corée du Sud, la semaine prochaine, du représentant spécial américain Stephen Biegun. Washington a indiqué que le responsable américain discuterait avec ses interlocuteurs des «efforts pour progresser vers une dénucléarisation complète et intégralement contrôlée de la Corée du Nord». L'envoyé sud-coréen pour les questions nucléaires, Lee Do-hoon, s'est entretenu hier avec Stephen Biegun des lancements nord-coréens, a précisé le ministère sud-coréen des Affaires étrangères. En novembre et en avril, Pyongyang avait déjà annoncé avoir testé de mystérieuses «armes tactiques», sans plus de

précisions. Il s'agissait des premiers essais d'armement annoncés par le Nord depuis le début, en 2018, de ses négociations avec les États-Unis sur ses programmes militaires. Le régime nord-coréen s'est toutefois abstenu jusqu'à présent de tester des missiles balistiques ou des armes nucléaires, ce qui donnerait un coup d'arrêt définitif à son rapprochement avec Séoul et Washington. Le dernier tir de missile remonte à novembre 2017. Les lancements de hier «ne violent pas le moratoire sur les essais de missiles que s'est lui-même imposé Kim Jong Un», qui «ne s'applique qu'aux missiles balistiques intercontinentaux», a estimé à Séoul le spécialiste de la Corée du Nord Ankit Panda. «Historiquement, la Corée du Nord n'a jamais testé quoi que ce soit pendant que des pourparlers avaient lieu avec les États-Unis, et il n'y a pas de pourparlers actuellement», a-t-il fait remarquer. Après les effusions du sommet de Singapour en juin 2018, le président américain Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong-Un se sont

quittés en février à Hanoï sur un désaccord: M. Kim réclamait une levée des sanctions trop importante aux yeux de M. Trump, en échange d'un début de dénucléarisation jugé trop timide. Trois mois plus tard, le processus est toujours dans l'impasse. Les négociations sur le désarmement atomique n'ont jamais repris, et la Corée du Nord a fait savoir qu'elle ne voulait plus voir à la table des pourparlers le secrétaire d'État américain Mike Pompeo, accusé d'avoir «des idées insensées et dangereuses». La ministre sud-coréenne des Affaires étrangères Kang Kyung-wha a estimé vendredi que Pyongyang devait montrer une dénucléarisation «visible, concrète et substantielle» pour obtenir un allègement des sanctions. Parallèlement, M. Kim a rencontré fin avril le président russe Vladimir Poutine à Vladivostok pour leur premier sommet durant lequel il s'est plaint de la «mauvaise foi» des Américains dans la crise nucléaire.

Rosa C.



Impuissance

Prérogatives

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump s'est senti obligé lors de la polémique entourant l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi de tancer l'Arabie saoudite et de se montrer relativement ferme face à Riyad dans ce dossier qui a fait les unes de presse du monde entier, il n'en continue pas moins à lui apporter son soutien indéfectible dans la guerre impitoyable que mène le royaume contre le Yémen. Et cette semaine encore un vote visant à forcer Trump à arrêter tout soutien militaire à la coalition saoudienne dans la guerre au Yémen a échoué jeudi au Congrès américain. Trump a mis son veto le 16 avril à une résolution du Congrès qui exigeait du président «le retrait des forces armées américaines des hostilités» au Yémen, à l'exception des opérations visant Al-Qaïda. Les opposants au soutien militaire américain dans ce conflit avaient besoin d'une majorité des deux tiers, soit 67 voix, au Sénat pour outrepasser le veto du président Républicain. Seuls 53 sénateurs ont finalement voté pour outrepasser ce veto présidentiel, soit loin de la majorité nécessaire, et 45 contre. Le texte avait été définitivement adopté début avril par le Congrès, après avoir recueilli assez de soutiens au cœur de la majorité Républicaine, sept sénateurs, pour franchir la barrière du Sénat. Ce cuisant camouflet pour Trump traduisait bien le grand malaise provoqué jusque dans son camp par sa réaction tiède face à Riyad après le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi, en octobre 2018 à Istanbul, par un commando venu d'Arabie saoudite. Avec cette résolution, le Congrès avait appliqué une loi votée en 1973 pour limiter les pouvoirs militaires du président dans un conflit à l'étranger, une première historique. En mettant son veto, le président avait dénoncé une «tentative inutile et dangereuse d'affaiblir (s)es pouvoirs constitutionnels, mettant en danger des vies de citoyens américains». Avant le vote, le chef de la majorité Républicaine au Sénat, Mitch McConnell, avait appelé les sénateurs à voter jeudi dans le sens du président, contre une résolution qui menaçait de «saper les efforts américains pour mettre un terme au conflit au Yémen». Depuis 2015, le Pentagone fournit un «soutien non-combattant» à la coalition menée par l'Arabie saoudite, alliée historique des États-Unis. Le Yémen est déchiré par un conflit dévastateur depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour soutenir des forces pro-gouvernementales contre les rebelles Houthis. Ces derniers sont soutenus par l'Iran, grand rival chiite de l'Arabie saoudite sunnite au Moyen-Orient. Toutefois, les opposants de Trump dans ce dossier sensible risquent de continuer de tenter d'influer sur la politique de leur pays au Moyen-Orient et les efforts des Démocrates et des Républicains hostiles au président américain ne s'arrêteront certainement pas là. Reste à savoir s'ils trouveront enfin le soutien qui leur manque jusqu'à aujourd'hui ou si Trump réussira encore à échapper à toute mesure restrictive de ses prérogatives. F. M.

Iran

Face aux sanctions américaines, Rohani appelle les Iraniens à l'unité

Le président iranien Hassan Rohani a appelé hier ses compatriotes à «résister et à rester unis» face à la pression des États-Unis contre la République islamique, dénonçant une «guerre» destinée à «briser leurs espoirs». Après s'être retirés unilatéralement en mai 2018 de l'accord international censé empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, les États-Unis ont rétabli en novembre de dures sanctions économiques contre l'Iran qui les juge «illégaux». Washington a renforcé le 22 avril sa campagne de «pression maximale» sur l'Iran en annonçant la fin des dérogations qui permettaient encore à huit pays d'importer

du brut iranien sans contrevenir aux sanctions extraterritoriales américaines. «L'Amérique ne se lassera de ce jeu qu'une fois qu'elle réalisera qu'il ne la mènera nulle part. Nous n'avons d'autres choix que celui de résister et de rester unis», a déclaré M. Rohani dans un discours télévisé. «Notre guerre aujourd'hui est une guerre sur l'espoir. (Les États-Unis) veulent briser nos espoirs et nous devons briser les leurs» de défaire l'Iran, a-t-il estimé. «Ils veulent supprimer nos réserves en devises étrangères (...) ils cherchent à semer la discorde dans notre pays. Ils veulent que nous soyons divisés, que nous nous dressions les uns contre les

autres», a accusé le président iranien. Depuis le 2 mai, la Chine, l'Inde, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, l'Italie et la Grèce sont exposés à des sanctions américaines s'ils continuent d'acheter du pétrole iranien, conformément à une annonce du président américain Donald Trump. Malgré ces mesures, M. Rohani a affirmé que l'Iran continuera de fournir du pétrole à ses principaux clients. L'économie iranienne pâtit du renforcement des sanctions américaines contre le pays, avec une inflation en hausse, une monnaie en dévaluation et des importations devenues bien plus chères.

Étude sous la direction de Nacer Djabi

Publication de «Les mouvements amazighs en Afrique du Nord»

■ Un ouvrage collectif intitulé «Les mouvements amazighs en Afrique du Nord», consacré à l'étude du mouvement amazigh en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Lybie et en Egypte, a été publié récemment sous la direction de l'universitaire algérien Nacer Djabi.

Par Adéla S.

Cet ouvrage de 358 pages publié aux éditions Chihab est la première étude universitaire consacrée à ce mouvement et qui rassemble les écrits de plusieurs sociologues, anthropologues, ou encore politologues sur des échantillons provenant de neuf régions des pays en question restées amazighophones dans leur quotidien.

Dans «Le mouvement culturel amazigh au Maroc : le processus d'une transformation, le cas du Rif et du Moyen Atlas», une étude des sociologues marocains Harrami Noureddine et Khalid Mouna coordonnée par Driss Benlarbi, les chercheurs fournissent une «cartographie des locuteurs des langues berbères» ainsi que des indicateurs socio-économiques des régions amazighophones.

Cette partie de l'étude considère que cette «composition ethnolinguistique de la population» est l'objet d'enjeux politiques et identitaires ayant profondément marqué la construction antagoniste de l'histoire du Maroc.

L'évolution du mouvement amazigh au Maroc renseigne sur l'utilisation de cette question comme un «vecteur de division depuis la loi coloniale de 1930, avant la naissance dès les années 1970 d'une forme d'organisation centrée sur l'identité amazighe et les droits culturels jusqu'à la consécration de la question linguistique dans la Constitution de 2011 marquant la rupture avec la prudence et le passage de l'Etat marocain à un statut d'acteur de l'amazighité».

«Le mouvement amazigh en Algérie et défis d'intégration nationale», une étude menée par les chercheurs Dida Badi, Noh Abdallah et Samir Larabi, remonte à l'émergence de la question amazighe en 1949 dans la foulée du «mouvement nationaliste indépendantiste (...) en

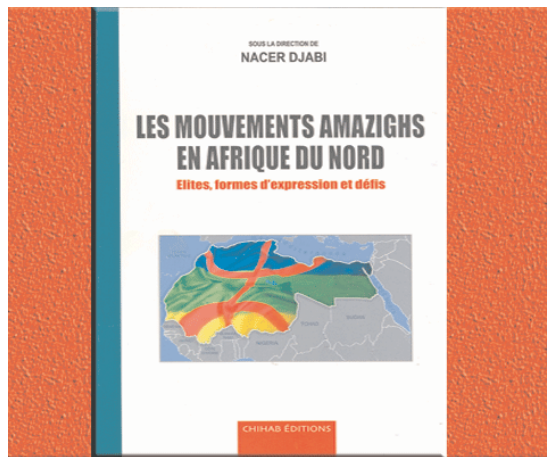


réaction, par certains militants du PPA, à un rapport sur l'Algérie présenté aux Nations unies par Messali Hadj (...) qualifiant le pays d'Etat arabo-musulman».

Cette question a été «gelée» avec le déclenchement de la guerre de Libération, et le «déli de la spécificité linguistique et culturelle amazighes se poursuit après l'indépendance du pays», rapporte cette étude qui remonte le fil des événements jusqu'au «tournant» du printemps berbère en 1980, puis le «Printemps noir» de 2001. L'étude s'intéresse éga-

lement aux répercussions du printemps berbère sur «la vallée du M'zab et la région Touareg», avec la réhabilitation des variantes targuie et mozabite de la langue, ainsi qu'à d'autres faits sociaux dans ces régions comme l'émigration et la place de la femme dans la société.

Les chercheurs tunisiens Asma Nouira, Houaida Ben Khater, et Mohamed Kerrou, auteurs de l'étude «La question amazighe en Tunisie : héritage, renaissance et résistance», rapportent que la question amazi-



ghe «a émergé en Tunisie avec la révolution de la dignité» qui a entraîné en 2011 la chute du régime de Zine El Abidine Ben Ali. Les événements ayant secoué plusieurs pays arabes en 2011 ont également conduit à une «évolution notable de la question amazighe en Lybie, suite à la chute du régime de Kadhafi et des forces de répression du pouvoir central» qui ont longtemps attisé la division des Amazighs du nord (principalement établis dans les villes de Djebel Nefoussa, Zouara et

Tripoli) et les Touaregs dans le sud, rapporte une étude signée Dida Badi et Bilal Abdallah.

Il est fait état du même constat concernant l'oasis amazighophone de Siwa en Egypte (820 km à l'ouest du Caire), une région touristique qui compte plus de 32 000 habitants répartis sur onze tribus. Les travaux de recherche publiés dans cet ouvrage ont été réalisés grâce à une subvention du Centre de recherche pour le développement international (Crdi) au Canada. A. S./APS

«La mort de Camus»

Un livre qui tente de résoudre l'énigme du décès d'Albert Camus

Un nouvel ouvrage de l'écrivain italien Giovanni Catelli, paru récemment chez Balland, essaie de résoudre l'énigme de l'accident de voiture qui a tué Albert Camus et l'éditeur Michel Gallimard le 4 janvier 1960 à Villeblevin (Yonne, France).

Accident ou meurtre ? C'est la problématique que tente l'écrivain et universitaire italien de résoudre dans son livre enquête de 280 pages «La mort de Camus», traduit par Danielle Dubroca.

Tout a commencé depuis que Giovanni Catelli avait découvert un passage du journal de l'écrivain tchèque Jan Zebrana qui évoque une confidence qu'on lui aurait faite dans la Tchécoslovaquie des années où l'URSS était commandée par Léonid

Brejnev. D'après le journal, l'auteur de «La Peste», qui avait dit un jour que «le comble de l'absurdité serait de mourir dans un accident de la route», n'aurait pas été victime d'un accident «absurde», mais d'un attentat perpétré par les services secrets soviétiques.

Jan Zebrana n'a révélé l'existence du journal à sa femme Maria Zabránova seulement deux semaines avant sa mort d'un cancer, mais il n'indiquait pas l'origine de ses informations.

L'écrivain tchèque a évoqué clairement que l'accident de Camus aurait été organisé pour punir l'écrivain à cause de son activité antisoviétique et pour sa condamnation publique de l'invasion de la Hongrie.

C'est ainsi que l'auteur, sur la base de ces

faits, a consacré des recherches minutieuses pour rechercher des témoins encore vivants pour accrédi-ter la thèse de l'assassinat de ce natif de Dréan (Tarf, Algérie), selon laquelle lui et son éditeur auraient été victimes d'un meurtre prémédité.

Tout en fournissant une multitude de preuves, de déclarations recoupées et de faits têtus, l'auteur, qui a donné des leçons de littérature italienne dans les universités de Prague, Olomouc, Bratislava, Nitra ainsi que d'Odessa, Kiev et Lvov, change le plomb en or pour suggérer que l'accident de voiture devrait être classé au rang d'«assassinat politique», avec comme trame de fond la guerre des services de renseignement entre l'URSS et la France. Racim C.

Ghardaïa

Hommage posthume à deux figures théologiques (ibadite) du Ksar de Melika

Un hommage à titre posthume a été rendu, dans le Ksar de Melika (Ghardaïa), à deux théologiens du rite Ibadite, Cheikh Hadj Slimane Metahri ben Bakir et son fils Cheikh Hadj Mohamed Metahri.

Lors de cette cérémonie organisée ce week-end à l'initiative de l'Institut Ami Saïd de Ghardaïa et la Halqa des Azzaba du Ksar Melika dans le cadre d'une journée d'étude sur les œuvres théologiques de ces deux savants, plusieurs personnalités religieuses, amis et proches de ces

défunts ont mis en valeur, dans des témoignages émouvants, les qualités aussi bien professionnelles qu'humaines de ces deux figures emblématiques du rite ibadite. Au cours de cette rencontre rehaussée par la présence d'éminentes personnalités religieuses, les témoignages se sont succédé pour mettre en relief la sagesse, l'engagement, et le parcours prolifique de ces deux Oulémas qui ont enrichi le rite ibadite par leurs œuvres suivi de la diffusion d'enregistrement de leurs interventions dans différentes

conférences durant leur vie.

Le défunt Cheikh Hadj Slimane Metahri (1862-1948) était le secrétaire particulier de Cheikh T'fayech (exégète, historien, poète, encyclopédiste 1818-1914) et l'auteur de plusieurs œuvres et ouvrages ayant trait à l'Islam, la jurisprudence (le Fiqh) l'exégèse (Tafsir).

Son fils Mohamed (1911-1998) était, quant à lui, un homme qui inspirait un grand respect, il occupait le poste de magistrat (kadi) du rite Ibadite et magistrat au tribunal de Ghardaïa dans les

années 70, il était également auteur de plusieurs ouvrages religieux et de lois islamiques ainsi que des fatawis, il a conduit de nombreuses recherches sur la pensée islamique. Pour les organisateurs, cet hommage à deux notables et théologiens du rite ibadite constitue une reconnaissance pour les efforts déployés par ces hommes tout au long de leur carrière pour l'éducation islamique et les valeurs nobles de solidarité, d'amour du proche et d'unicité de la Ouma islamique. R. C.



Championnats d'Afrique de judo 2019 (Cadets)

L'EN vice-championne avec 17 médailles

LA SÉLECTION algérienne (Garçons/Filles) de judo a décroché la deuxième place au classement général des Championnats d'Afrique (cadets), clôturés vendredi dans la capitale sénégalaise Dakar, derrière la Tunisie (1^{er}), et devant l'Egypte (3^e).

Les Algériens ont décroché 17 médailles (4 or, 3 argent et 10 bronze), soit six de mieux que la Tunisie, mais c'est cette dernière qui a été sacrée, grâce notamment à ses 5 or, bonifiées par quatre autres breloques en argent et deux bronze, au moment où l'Egypte a complété ce podium, avec 4 or, 3 argent et 8 bronze.

Pour sa part, le Maroc a terminé au pied du podium, avec 2 or et 1 bronze, alors que le Sénégal, pays hôte du tournoi, s'est contenté de la 5^e place, avec 1 or, 3 argent et 4 bronze.

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Mahdi Abdelatif Boubetra (-55 kg) et Mohamed Khadir (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Melissa Khirèche (-40 kg) et Yassamine Djellab (-63 kg) chez les filles.

De leur côté, Arselan Benhaoua (-73 kg) et Bessam Yahiaoui (-90 kg) se sont contentés de l'argent, après leurs défaites respectives en finale, tout comme leur compatriote Loubna Nedjai, dans la catégorie des moins de 44 kg (filles). Cette moisson a été bonifiée par dix médailles de bronze, obtenues par Mohamed Amine

Bessaï (-50 kg), Aymen Salah Ould Saïdi (-60 kg), Amir Abderrahim Haddad (-66 kg), Mohamed Amine Sebit (-66 kg) et Raouf Hallaf (+90 kg) chez les garçons, ainsi que Djihane Boubidi (-48 kg), Nardjis Khacir (-52 kg), Rajae Aïssa-Mamoune (-57 kg), Racha Chahrazed Ramdane (-63 kg) et Nabila Benbelkacem (-70 kg).

Avec vingt judokas engagés (10 garçons et 10 filles), l'Algérie a été le pays le mieux représenté dans ces championnats d'Afrique 2019 des cadets, devant l'Egypte (18) et l'Afrique du Sud (15).

Outre les 17 médaillés suscités, les trois autres judokas algériens engagés dans cette compétition sont Kais Mahieddine Moudetere (-60 kg) chez les garçons et Manel Bourad (-57 kg) et Amina Benzemmouri (-70 kg) chez les filles.

Mais contrairement à leurs compatriotes, ils n'ont pas eu la chance d'aller suffisamment loin pour monter sur le podium. Au total 96 judokas (55 garçons et 41 filles), représentant 14 pays ont pris part à cette compétition, disputée les 2 et 3 mai dans la capitale sénégalaise, Dakar. Outre l'Algérie et le Sénégal, pays organisateur de cette compétition, les 12 autres nations engagées sont : Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Egypte, Gabon, Gambie, Côte d'Ivoire, Maroc, Afrique du Sud, Togo, Tunisie et Zimbabwe.

Tour national de Sidi Bel-Abbès de cyclisme (6^e édition) Reguigui l'emporte à la fin

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui, sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Pro Asia Cycling, a remporté la 6^e édition du Tour National de Sidi Bel-Abbès, à l'issue de la 3^e et dernière étape, disputée vendredi sur une distance de 56 km, et remportée par le coureur de Sovac, Ayoub Kerrar.

Ce dernier a remporté l'étape en 1h 12'12", soit avec une vitesse moyenne de 46,540 km/h, devançant sur le podium Youcef Reguigui (2^e), et son coéquipier chez Sovac, Abderahmane Mansouri (3^e).

Mais au classement final individuel, c'est le sociétaire de la Terengganu Pro Asia Cycling, Reguigui, qui a pris la première place, devant deux concurrents de l'équipe Sovac, respectivement Mohamed Bouzidi et Islam Mansouri.

Chez les juniors, c'est Hamza Amari qui a enlevé le maillot jaune de ce tour, devant son coéquipier du CR Chéraga, Abderrezzak Amari, et Abderrezzak Hallouche (ECSBA).

Comme pour confirmer leur domination, Hamza et Abderrezzak Amari avaient pris les deux premières places, lors de la 3^e et dernière étape, ayant vu Hamza Magouche, de l'ESBC, prendre la troisième

place. Dans le classement général «par équipes», c'est Sovac qui a pris la première place, s'adjugeant par la même occasion le trophée de cette 6^e édition du Tour National de Sidi Bel-Abbès.

La compétition a été marquée par la participation d'un total de 58 coureurs, dont 28 juniors, représentant 15 clubs, issus de 10 wilayas.

Equipe nationale Zeffane estime qu'il y a un bon coup à jouer au Caire

■ Le défenseur de l'EN, Mehdi Zeffane, estime qu'il y a un bon coup à jouer au Caire pour la CAN 2019 qui débutera au mois de juin. «On a une équipe de qualité et vraiment un coup à jouer en Egypte».



Zeffane souhaite faire partie du groupe au Caire

Par Mahfoud M.

« Il ne faut pas oublier qu'il est très difficile de jouer en Afrique, mais on est prévenus. Dans les têtes, il faut être prêt », a indiqué le joueur rennais qui a retrouvé des belles sensations cette saison, après un passage difficile sous l'ère de Sabri Lamouchi. Il estimera qu'il a toujours eu la CAN à l'esprit et qu'il souhaite faire partie de l'aventure africaine en Egypte. «J'ai participé à celle de 2015 avec Christian Gourcuff. J'espère vraiment faire partie de cette aventure. Cette saison, j'ai toujours eu la CAN à l'esprit, j'ai donc essayé d'être le plus performant avec mon club », a déclaré l'arrière latéral (27 ans) dans une interview à France Football. L'ancien joueur de l'Olympique de Lyon a manifesté son envie de «vivre des saisons pleines dans la peau d'un titulaire», annonçant par ailleurs être «plus

axé» sur le projet de partir à l'étranger. «Pour le plaisir de jouer ailleurs, déjà, mais aussi en tant qu'homme pour découvrir une autre culture, une autre langue... En France, j'ai connu Lyon et Rennes, deux très bons clubs de L1. Je pense avoir fait le tour, à 26 ans, je suis tenté par l'étranger», a-t-il expliqué.

Sur un tout autre registre, l'ancien coach national et entraîneur du MCO, Jean Michel Cavalli, a indiqué qu'il n'a jamais compris comment l'Algérie n'a pas gagné de CAN.

Cavalli : «L'EN algérienne est restée un moment important»

«Après mon passage en 2006-2007, vu la progression qui a été celle de l'Algérie, la suite qu'a pris le président Raouraoua qui avait fait un très bon travail, parce qu'il a mis cette équipe nationale dans les meilleures

conditions, d'abord d'infrastructures : il a fait construire un camp d'entraînement magnifique, digne de ce nom. Il a amélioré les conditions financières et de voyage. Lui aussi est un grand monsieur. Et je n'ai jamais compris comment l'Algérie, depuis 2007, n'a jamais gagné un titre», a-t-il dit dans une interview au magazine Onze Mondial. Pour lui, l'expérience algérienne restera un moment «très important», rappelant que, quand il est arrivé à la tête de l'EN, «c'était vraiment le désert». «L'Algérie était un challenge. Avant de la prendre, j'ai eu des contacts avec des entraîneurs chevronnés, des sélectionneurs. Bien souvent, on m'a dit que ça allait être difficile de commencer dans cette voie avec une sélection comme celle-là, que ça pouvait me casser mon élan», a-t-il expliqué.

M. M.

Nice

Vieira ne veut pas entendre parler de la vente d'Atal

L'entraîneur de l'OGC Nice (Ligue 1), Patrick Vieira, a déclaré que le latéral algérien Youcef Atal, auteur d'un triplé le week-end dernier contre Guingamp (3-0), n'était pas à vendre, mentionnant qu'il fait partie des «très bons joueurs» du championnat français de football. Interrogé sur la possibilité de voir Atal (22 ans) évoluer dans un autre club, le technicien niçois a été catégorique : «Je ne me pose même pas la question parce que nous ne sommes pas vendeurs», a rapporté France Football, soulignant que «les clubs ne vont pas appeler le président seulement parce qu'il a marqué trois buts contre Guingamp». «Depuis le début de la saison, il fait partie des très bons joueurs du championnat. Des clubs seront bien sûr intéressés mais nous ne sommes pas vendeurs. Le message est clair, point final», a-t-il dit,

indiquant qu'«on ne va pas juger Youcef seulement sur ce match (contre Guingamp), mais sur tout ce qu'il a fait depuis le début de la saison». Pour lui, l'international algérien doit rester «parfaitement concentré» sur la fin de saison et qu'il n'avait pas eu à le recadrer à l'entraînement. «Oui, il doit le digérer mais j'ai aussi envie qu'il savoure ces moments. Il sort d'un très bon match, alors c'est normal qu'il soit content, il faut qu'il le vive à fond. On ne sait pas quand cela se reproduira», a-t-il ajouté. Plusieurs clubs français de Ligue 1 ont manifesté leur convoitise pour déboucher de Nice cet arrière-droit venu l'été passé de Courtrai (Belgique). Pour la Premier League, The Telegraph a noté l'intérêt de Chelsea de faire venir Youcef Atal, malgré son interdiction de recrutement par la FIFA pour les deux prochains mercatos suite à

des irrégularités dans plusieurs transferts de joueurs mineurs. Selon le même journal, d'autres clubs européens comme le Bayern Munich et l'Atletico Madrid ont également exprimé, chacun de son côté, leur souhait de s'attacher les services d'Atal. Il y a quelques semaines, le site Maxifoot.fr avait indiqué que le PSG et Tottenham avaient également observé les performances de Youcef Atal ces derniers mois. Avant d'atterrir en France, Youcef Atal a porté les couleurs de nombreux clubs (toutes catégories confondues), entre autres la JS Kabylie et Paradou AC (2014-2017) avant de rejoindre le club belge de Courtrai. En sélection nationale, le latéral droit est devenu l'un des hommes forts de l'équipe et sur lequel comptera le sélectionneur national, Djamel Belmadi, lors de la CAN-2019 en Egypte.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Les souscripteurs AADL se rassemblent devant la wilaya

LA JOURNÉE d'hier a été marquée par deux actions de protestation qui se sont soldées par des rassemblements devant le siège de l'APC dans la haute ville et un autre devant le siège de la wilaya. «On ne peut pas rattraper le temps perdu mais, on peut arrêter de perdre du temps», est-il noté dans une banderole blanche arborée à l'occasion par des habitants de la haute ville qui ont organisé une marche depuis le square des 1000 vers le siège de l'APC. «Je suis là car, j'aime ma ville, je suis prêt à faire des sacrifices en faveur de son développement», a déclaré le président de l'association Ardh. Dans leurs interventions, les animateurs de cette action ont vertement décrié la gestion de l'actuel APC et tous les responsables de la ville et de la wilaya de Béjaïa. Citant et les autorités de wilaya et les autorités municipales actuelles et passées les manifestants ont mis tout le monde dans le même sac. Ils ont, ensuite, invité ces derniers à démissionner s'ils ne

peuvent pas assumer leurs responsabilités ou ne veulent pas travailler et répondre aux multiples revendications des populations. Les manifestants ont également décrié tous les partis politiques y compris ceux de l'opposition. Pour leur part, les souscripteurs AADL 1 et ADDL2 ont observé un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya pour revendiquer la remise des clés de leurs logements et surtout exprimer leur colère au sujet du retard accusé dans la livraison de leurs logements dont les programmes avaient été lancés il y a 18 ans pour l'AADL 1 et depuis 6 ans pour l'AADL 2. Les souscripteurs AADL n'ont pas manqué de rappeler la dernière promesse faite par les autorités il y a quelques mois et qui concerne la remise des clés prévue pour le mois écoulé mais qui n'a pas été tenue. Notons enfin que des représentants des souscripteurs ont été reçus par le wali.

H. cherfa

En prévision de la saison estivale

Lancement de la campagne de nettoyage du littoral



UNE CAMPAGNE de nettoyage des plages de la wilaya de Chlef a été lancée samedi à partir de la plage de Boucheghal, à l'initiative de la direction locale de l'environnement en perspective de la prochaine saison estivale 2019. «Nous avons entamé les préparatifs de la saison estivale 2019 par le lancement d'une campagne de nettoyage à partir de la plage Boucheghal de la localité côtière de l'Oued Guoussine, avec la participation, outre les services de la commune, de l'as-

sociation pour la protection de l'environnement «Dounia «et des écoliers», a indiqué, à l'APS, la directrice locale de l'environnement, Rafika Belhadj. Elle a fait part de la mobilisation de tous les moyens matériels nécessaires pour la concrétisation de cette opération, en plus de la mise au point d'un programme spécial pour la levée des ordures au niveau de cette plage, enregistrant une forte fréquentation en saison estivale, a-t-elle observé.

Kamélia G.

à quelques jours du mois sacré: Les Algériens vont continuer à manifester



Djalou@hotmail.com

Augmentation de la marge bénéficiaire des boulangers

Bientôt les résultats d'une réunion avec le ministère du Commerce

■ Une réunion tenue récemment entre la Fédération nationale des boulangers (FNB) et le ministère du Commerce pour l'examen de la demande des boulangers relative à l'augmentation de la marge bénéficiaire a été sanctionnée par un accord «dont les résultats seront révélés ultérieurement», a indiqué, samedi à Alger, le président de la FNB, Youcef Galfat.

Par Slim O.

Deux propositions ont été examinées, durant de cette réunion, la première portant sur la présentation d'une facture mensuelle de la quantité de farine achetée par le boulanger afin d'obtenir une aide directe, et la seconde consiste en l'achat de la farine directement auprès de la minoterie à un prix fixé à l'avance, a précisé M. Galfat lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens UGCAA. Formulant le vœu d'une réponse favorable dans les prochains jours aux revendications des boulangers afin de résoudre définitivement ce problème, le président de la FNB, a rappelé que plus de 3 000 boulangeries ont baissé rideau en 2017 en raison de la faible marge bénéficiaire. Les préoccupations des boulangers sont axées essentiellement sur la régression de la marge bénéficiaire en raison de la hausse des prix de tous les composants entrant dans la confection du pain, notamment depuis janvier 2018. Assurant qu'il n'y aura pas de déficit en produit de pain durant le mois de ramadhan, M. Galfat a indiqué que toutes les boulangeries travailleront normalement, sans aucun changement dans leur activité, ce qui permettra, a-t-il dit, au citoyen d'acheter son pain tout au long de la journée. En réponse à une question sur le gaspillage du pain durant le ramadhan, M. Kélfat a expliqué ce phénomène par l'absence d'une culture de consommation et par le prix très bas de la baguette, estimant que «la levée de la subvention sur la farine entraînera une hausse du prix de la baguette, et partant, une baisse du gaspillage».

Djellab : les prix de référence des produits alimentaires appliqués dès aujourd'hui

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué samedi à Alger, que les prix de référence élaborés en vue de mettre une limite à la spéculation sur les prix des aliments durant le mois de ramadhan, seront appliqués dès dimanche, nuit du doute du mois sacré. «Les prix de référence vont être appliqués à partir du dimanche soir et seront donc affichés lundi matin. Ils devront être respectés par tous les commerçants», a indiqué le ministre en marge de la cérémonie d'installation du conseil national consultatif de la promotion des exportations. Ces prix de référence, déterminés en concertation avec les associations professionnelles et de consommateurs, ainsi que le ministère de l'Agriculture, portant sur les produits agricoles locaux, tels la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'ail, la carotte, la courgette et la laitue, entrent dans le cadre du dispositif mis en place par le ministère du Commerce en prévision du mois de ramadhan 2019. Il a été également question, et dans une logique de baisse des prix, de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...). Aussi, l'importation des bananes qui se fera sans imposition de quotas et les autorisations délivrées se limitant uniquement à la confor-

mité aux règles sanitaire et phytosanitaire, donnera lieu également à la baisse des prix de celle-ci sur les marchés. «Le prix de la banne ne dépassera pas les 250 DA», a assuré le ministre qui a expliqué que ce fruit aurait un rôle de stabilisateur des prix des autres fruits. Pour ce qui est des légumes, M. Djellab a indiqué que le marché en sera inondé grâce aux opérations de déstockage. «Le problème récurrent durant le mois de ramadhan est celui de la spéculation. Pour y faire face, nous avons entrepris des actions, notamment des opérations de déstockage des produits, de sorte qu'il y aurait dans l'ensemble des wilayas des brigades qui veilleront aux opérations de déstockage à tous les niveaux», a déclaré M. Djellab. «Tout opérateur que nous trouverons en train de faire du stockage à des fins de spéculation, nous enverrons directement son dossier à la justice», a mis en garde le ministre devant la presse. «Nous avons commencé cette opération par les importateurs en suivant la trajectoire des produits alimentaires importés. Nous l'avons déjà fait à Alger pour des importations de viandes, de bananes, nous l'avons également fait pour les fruits secs et séchés», a encore dit M. Djellab. Il a insisté sur le fait que le gouvernement a décidé de supprimer les DAPS pour «apaiser la situation» et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. «Avec les mesures que nous avons prises, les prix vont baisser pour les viandes, les bananes et les fruits secs et séchés. C'est un travail qui a été fait et nous allons voir les résultats sur le terrain», a encore assuré le ministre.

S. O./APS